

Médecin MPR
Médecine
Physique
et de
Réadaptation



PRESCRIPTION



Contacts / Horaires

Contact – Rendez-vous

- > **Secrétariat médical** : 03.27.46.22.98
- > **Mail** : secretariat.medical-valbleu.ug-hdf@ugecam.assurance-maladie.fr
- > **Messagerie sécurisée** : crf.le-val-bleu@interop-mssante.apicrypt.org

Horaires

- > Du lundi au jeudi :
8h30-12h00 13h00-16h30
- > Le vendredi : 8h30-12h00

Adresse

Centre de Réadaptation Fonctionnelle
Hôpital De Jour le Val Bleu
57 avenue Désandrouin
59 322 VALENCIENNES
www.groupe-ugecam.fr/ugecam-hauts-de-france



ACQUISITION
OU
RENOUVELLEMENT
D'UN FAUTEUIL ROULANT ÉLECTRIQUE
(FRE)

*Notre équipe
vous accompagne*



Prestataires
Revendeurs
de matériel



VOUS

Vos besoins
Votre projet
Votre environnement

GRUPE HAUTS-DE-FRANCE
UGE CAM
Soigner, rééduquer, réinsérer : la santé sans préjugés
**CENTRE DE RÉADAPTATION
FONCTIONNELLE LE VAL BLEU**

Choix & prescription d'un Fauteuil Roulant Électrique (FRE)

Comment l'acquérir ?

Sur prescription médicale nécessitant l'intervention d'une équipe pluri professionnelle :

Le médecin spécialisé en Médecine Physique et de Réadaptation (MPR) confirmera les indications et contre-indications liés à l'usage d'un FRE

L'infirmière, vous accompagnera lors de votre séjour

L'ergothérapeute

- analysera vos besoins
- vous accompagnera / conseillera
- évaluera cette utilisation en conditions réelles

Le neuropsychologue peut être sollicité, si besoin, pour affiner le bilan des compétences.

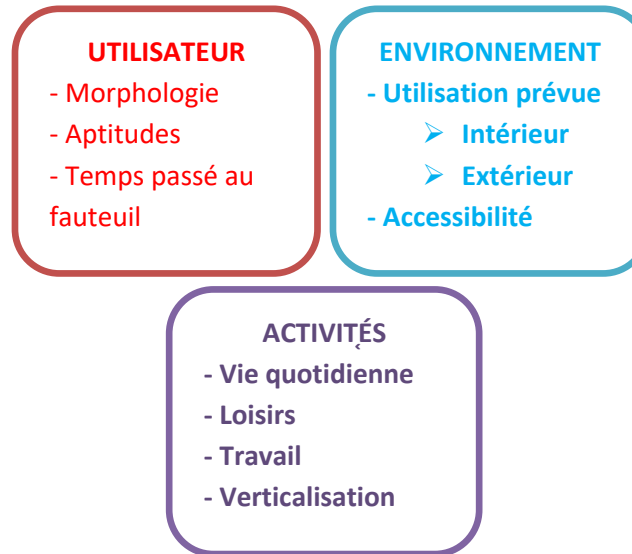
L'assistante sociale est disponible pour toute demande.

Vous êtes partie prenante dans cette démarche.

Objectif :

- ✓ évaluation globale
- ✓ identification des habitudes de vie , des besoins (environnement, temps passé en fauteuil)

Trois données essentielles dans ce choix



Toutes ces dimensions sont à prendre en compte

Validation du fauteuil roulant électrique :

La consultation de certification d'aptitude à l'utilisation du fauteuil roulant électrique est organisée au sein du CRF le Val Bleu et s'adresse aux personnes **en situation de handicap**.

A l'issue, le médecin MPR et l'Ergothérapeute remplissent la demande d'entente préalable qui atteste de « l'adéquation du fauteuil au handicap du patient » précisant que : « Les capacités cognitives du patient lui permettent d'en assurer la maîtrise ».

Comment faire en pratique ?

Demande de consultation

Complétez du dossier via le site Internet :
VAL BLEU UGECAM

rubrique : Fauteuil Roulant Électrique

Dossier à télécharger et à compléter par votre médecin traitant (pathologie(s) justifiant la demande)

Validation de la demande par le Médecin MPR



Consultation avec le médecin MPR et l'Ergothérapeute pour une évaluation de la demande



Entrée en Hôpital De Jour à raison de 1, 2 ou 4 demi-journées
Evaluation – Apprentissage – Validation

Vous avez le choix de votre revendeur.

Plusieurs FRE seront testés, avec mise en situation intérieure, extérieure, domicile, ... avec revendeur et ergothérapeute.

Si l'équipe pluri professionnelle valide les essais, le dossier est envoyé à votre Caisse d'Assurance Maladie par le revendeur pour analyse décisionnelle.